

Fédération Française de Pétanque et Jeu Provençal

Agréée par le Ministère de la Jeunesse et des Sports
Siège Social 13, rue Trigance - 13002 Marseille
Tél 04 91 91 85 17 - Fax : 04 91 90 96 89

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX A FOURNIR POUR L'AFFILIATION D'UNE SOCIÉTÉ

Homologuée le
.....
Sous le N°

COMITÉ DEPARTEMENTAL

En application de la Loi 84-610 du 16-07-84 et des décrets N° 85-236, 237 et 238 du 13-02-85, toute Association à la F.F.P.J.P. s'engage à respecter et appliquer les règlements en vigueur et directives fédérales.

Titre exact de la Société
(en toutes lettres et en majuscules)

Ville Département

Siège Social Téléphone

Adresse pour le courrier

S'il y a eu fusion ou changement de titre, le préciser en indiquant les anciens titres et les dates

La société avait-elle été déjà affiliée à la F.F.P.J.P. (date)

et motif de l'interruption

Déclarée à la Préfecture de

N° du récipissé

Insertion au "journal Officiel" du

EFFECTIFS <	Nombre d'adhérents à prévoir	
	MASCULIN	FEMININ
	Catégorie SENIOR
	Catégorie JUNIOR
	Catégorie CADET
	Catégorie MINIME

Arbitres officiels

Désignation des arbitres : NOMS

(Deux au moins)